

Document de séance présenté dans le cadre de la réunion du
Bureau exécutif du CIP-IRV
le 7 juin 2017 à Vienne

Objet : Situation financière – perspectives 2017-2018

Remarques préliminaires

Au cours des dernières années, les charges financières du CIP-IRV ont augmenté de manière durable en fonction de l'intensification de ses activités, notamment par

- l'introduction de présentations techniques régulières avec interprétation et traduction ;
- des réunions du Bureau exécutif à intervalles réguliers ;
- les manifestations plus onéreuses ainsi que
- le développement du système informatique.

Parallèlement, les dépenses ont été réduites en supprimant les positions suivantes :

- frais de voyage et de séjour du Président / de la Présidente du CIP-IRV
- frais de voyage et de séjour des conférenciers
- honoraires des conférenciers
- invitations à des repas, notamment du Bureau exécutif à l'occasion de ses réunions
- réunions supplémentaires du Bureau exécutif au premier semestre
- déplacements extraordinaires, p.ex. à Bruxelles

En vue de l'intensification prévue des travaux du CIP-IRV par l'engagement dans le cadre de COPA/COGECA, l'Assemblée générale a décidé le 10 décembre 2015 d'augmenter les cotisations annuelles de 50 % à partir de l'exercice 2016.

Actuellement, les recettes annuelles provenant des cotisations s'élèvent à **19 050 euros**.

A partir de juin 2016, le CIP-IRV a participé aux réunions du groupe de travail « vin » de COPA/COGECA. A l'avenir, il faut s'attendre à une fréquence de 4 réunions par an. Les coûts des activités au sein du COPA s'élèvent à environ 2 040 euros à titre de cotisations annuelles ainsi qu'à 1 900 euros par déplacement de 2 personnes, au total donc environ 7 600 euros de frais de voyage par an.

Recettes / dépenses :

La somme des cotisations annuelles s'élève à € 19.050

Dépenses fixes:

Dépenses mensuelles courantes :

Rémunération Secrétaire général (depuis 2006 – non valorisée) € 300

Rémunération assistante (depuis 2010 – non valorisée) € 100

Frais d'hébergement et de maintien du site web € 150

Abonnement télécommunication € 45

Total par mois : € 595

Sommes des dépenses courantes par an : € 7 140

Cotisations COPA/COGECA € 2 040

Total des dépenses fixes par an : € 9 180

Dépenses variables (en moyenne, approximativement) :

Assemblée générale € 2 000

Interprétation et traduction pour l'Assemblée générale € 2 400

Missions COPA/COGECA, traductions incluses € 7 600

Total € 12 000

Somme total *) € 21 180

*) sans : réunion du Bureau exécutif (!!)
coûts organisationnels, p.ex. transfert en bus, etc.
repas, taxes, billets d'entrée, pourboires

Cela signifie qu'actuellement, nous accusons un déficit structurel de 2 130 euros (dépenses moins les recettes).

Liquidité : (arrondie)

Etat du compte le 04/05/2017	€	8 000
Cotisations arriérées 2017	€	12 750
Somme de l'avoir 2017	€	20 750

Dépenses prévues mai – décembre 2017

(La cotisation COPA 2017 est déjà réglée)

8 mois de coûts fixes	€ 595 x 8	€ 4 760
2 déplacements COPA	€ 1 900 x 2	€ 3 800
Site web	€ 2 000	€ 2 000
<u>Total mai – décembre 2017</u>		<u>€ 10 560</u>

Dépenses prévues janvier – mars 2018

3 mois de coûts fixes	€ 595 x 3	€ 1 785
Assemblée générale en janvier 2018		€ 2 000
Interprétation et traduction pour l'Assemblée générale		€ 2 400
<u>2 déplacements COPA</u>		<u>€ 3 800</u>
<u>Total janvier – mars 2018</u>		<u>€ 9 985</u>

<u>Somme des dépenses prévues mai 2017 – mars 2018</u>	<u>€ 20 545</u>
--	-----------------

Résumé :

Selon ces calculs, l'argent suffit jusqu'en mars 2018. Mais à ce moment, il faudra verser la nouvelle cotisation à COPA. En automne de la même année, il faudra organiser la prochaine Assemblée générale.